

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue mardi, le 8 janvier 2002 à 20h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

2002-01-01 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver l'ordre du jour en y ajoutant l'item «Achat d'un système téléphonique - ateliers municipaux ».

ADOPTÉE

2002-01-02 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 11 DÉCEMBRE 2001

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 décembre 2001, tel que présenté.

ADOPTÉE

2002-01-03 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 18 DÉCEMBRE 2001, À 19H30

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée spéciale de 19h30 le 18 décembre 2001, tel que présenté.

ADOPTÉE

2002-01-04 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 18 DÉCEMBRE 2001, À 20H00

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée spéciale de 20h00 le 18 décembre 2001, tel que présenté.

ADOPTÉE

2002-01-05 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DE DÉCEMBRE 2001

Cette résolution sera ajournée au 21 janvier 2002.

2002-01-06 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2001**

Cette résolution sera ajournée au 21 janvier 2002.

2002-01-07 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES SPÉCIAUX À PAYER – DÉCEMBRE 2001**

Cette résolution sera ajournée au 21 janvier 2002.

2002-01-08 **ADOPTION – RÈGLEMENT N° 247-5, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 247 ET SES AMENDEMENTS**

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement de construction numéro 247, afin de réglementer l'aménagement paysager pour les zones C01-155 et C01-156;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à l'assemblée du 11 décembre 2001;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'adopter le règlement numéro 247-5, modifiant le règlement de construction numéro 247 et ses amendements.

ADOPTÉE

2002-01-09 **ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES PATINOIRES**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'engager monsieur Daniel Pelletier, à titre de préposé à l'entretien des patinoires, selon les conditions prévues à la convention collective présentement en vigueur, pour une période approximative de 8 semaines et ce, à compter du 29 décembre 2001.

ADOPTÉE

2002-01-10 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2001-9 – 9103-1328 QUÉBEC INC., LOT P-255, 51^E AVENUE**

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure n° 2001-9, à l'effet d'autoriser l'implantation d'une rue dont la longueur est supérieure à 125 mètres;

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme l'informant que la dérogation mineure devrait être acceptée;

Attendu que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

Attendu la complexité du dossier;

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu de reporter à la prochaine assemblée régulière, la décision du conseil municipal.

ADOPTÉE

2002-01-11 **BOULEVARD DON-QUICHOTTE – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot subit une croissance démographique à un rythme accéléré depuis plusieurs années et qu'elle anticipe une augmentation importante de la population à court terme;

Attendu que le ministère des Transports du Québec a effectué des travaux de réaménagement de l'intersection du boulevard Don-Quichotte et de la rue Antoine-Hénault au courant de l'année 2001;

Attendu qu'il y aura ouverture d'un nouveau centre commercial adjacent audit boulevard, augmentant ainsi le transport routier;

Attendu que la principale voie collective de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est le boulevard Don-Quichotte;

Attendu que ce boulevard a été conçu pour accueillir 4 voies de circulation et qu'il n'en a que 2 dans sa plus grande partie et que l'on constate un embouteillage aux heures de pointe;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller Jacques Montesano et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande au ministère des Transports du Québec de prévoir à court terme, les travaux nécessaires pour l'élargissement du boulevard Don-Quichotte à 4 voies et ce, jusqu'au boulevard St-Joseph.

Que copie conforme de ladite résolution soit transmise à M. Guy Chevrette, ministre des Transports du Québec, à M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, aux maires de Pincourt, Terrasse-Vaudreuil et Ville de L'Île-Perrot, ainsi que M. Réjean Beaulieu, directeur de la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie au ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

2002-01-12 **DÉPÔT DE LA LISTE DES IMMEUBLES EN VENTE POUR LES TAXES**

Le conseil municipal prend connaissance du dépôt de la liste des immeubles en vente pour les taxes.

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière, madame Manon Bernard, à acquérir au nom de la Municipalité, les immeubles qui seront vendus pour le non paiement des taxes lors de la vente aux enchères le 11 avril 2002.

ADOPTÉE

2002-01-13 ACHAT D'UN SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE – ATELIERS MUNICIPAUX

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'acquérir le système téléphonique proposé par la compagnie BELL, au coût de 11,192.34 \$ plus les taxes applicables, selon un crédit-bail de 60 mensualités.

De plus, le conseil autorise monsieur André Morin, directeur de la Gestion du territoire, à signer pour et au nom de la Municipalité, le contrat à intervenir entre la Citicapital financement de technologie Ltée et la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES RAPPORTS INTERNES ET CORRESPONDANCE

Dépôt des rapports du département de la Gestion du territoire – décembre 2001.

2002-01-14 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu à 20h25 d'ajourner l'assemblée à lundi le 21 janvier 2002, à 19h30 au Carrefour Notre-Dame, pour l'approbation des listes des comptes payés, à payer et spéciaux à payer de décembre 2001, ainsi que du dépôt des rapports internes et correspondance.

ADOPTÉE

Manon Bernard
Directrice générale

Michel Tartre
Maire

/vc

